



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-743**

Séance publique du

12 juillet 2021

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1198208-DE-1-1 |
| Date de signature : 16/07/2021 |
| Date de réception : vendredi 16 juillet 2021 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</p> <p>- ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p> |

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 POUR L'ASSOCIATION RESSOURCE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE CANCER

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Francis TAULAN, Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Vie Citoyenne et Proximité
Direction Santé Publique et Handicap

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

Politique Publique : 10-PREVENTION ET AMELIORATION DE LA SANTE PUBLIQUE

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 POUR L'ASSOCIATION RESSOURCE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE CANCER- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Direction Santé Publique et Handicap a été désignée comme direction gestionnaire dans le cadre de l'étude du dossier de demande de subvention déposé par l'association RESSOURCE pour l'exercice 2021.

L'objet de cette association est de réaliser toute action visant à accompagner les personnes atteintes ou ayant été atteintes du cancer et leur entourage proche. Il s'agit notamment de transmettre des outils de Mieux Etre et de faire en sorte que les personnes malades soient acteurs de leur leur santé, vivent au mieux les épreuves qu'elles rencontrent durant leur prise en charge médicale. Cette association était soutenue par la Communauté du Pays d'Aix. Ces dernières années, cette association a reçu des subventions versées par la ville d'Aix en Provence.

L'Association occupe un espace d'accueil appelé « Centre Ressource » situé 1140, rue André Ampère, Pôle d'activités des Milles, à Aix en Provence. Le fonctionnement en 2020 a été fortement impacté par la crise sanitaire COVID 19, conduisant à un quasi arrêt des activités en présentiel et une réorganisation des actions via les médias et la dématérialisation. Si les besoins restent importants, la situation sanitaire a conduit certains patients à retarder leurs prises en charge et cela va conduire à une demande d'accompagnement plus important dans les mois à venir. Cela est d'ores et déjà ressenti par l'équipe de l'association avec de nombreuses demandes d'entretien d'accueil fin 2020/début 2021.

En 2020, l'association a donc perdu de nombreux bénéficiaires, passant de plus de 600 à 396. Elle a enregistré des pertes financières en relation avec cette baisse de fréquentation. L'association a licencié 2 salariés et a souscrit un prêt garanti par l'État.

En 2019, 3 404 activités individuelles ont été menées et 7 002 inscriptions à des activités de groupe ont été réalisées au bénéfice de 513 personnes.

Au 31 octobre 2020, 1 021 activités individuelles ont été conduites et 1 653 inscriptions à des activités de groupes ont été enregistrées.

Depuis quelques années, l'association Ressource promeut son programme personnalisé d'accompagnement thérapeutique (PPACT) pour les personnes atteintes du cancer et leur entourage. Cette action est destinée à renforcer les connaissances sur leur maladie des personnes souffrant du cancer, de leur donner des atouts afin de mieux franchir les étapes durant leur prise en charge et ainsi améliorer leur qualité de vie et augmenter leurs chances de rémission, voire de guérison. Le PPACT se déroule au sein de groupe constitué de 8 à 10 participants afin de favoriser les échanges, l'entraide et faciliter l'intégration des savoirs et des savoirs faire. Le programme s'étend sur une année complète, avec des séances hebdomadaires de 3 à 4 heures durant 4 mois puis des séances bimensuelles pendant 8 mois.

De 2012 à 2019, 545 personnes ont participé au PPACT au sein de 58 groupes. En 2019, 4 nouveaux groupes ont été créés réunissant 38 participants (32 femmes et 6 hommes). Une participation libre et volontaire aux frais de fonctionnement du centre peut être demandée aux participants mais n'est pas une condition pour bénéficier du programme. Trois axes sont abordés par les personnes atteintes du cancer : la gestion du stress, la communication relationnelle, les émotions.

Les aidants sont accompagnés sur les thématiques en lien avec la libération de la parole et le « lâcher prise » ; et sur la rupture de l'isolement et la déculpabilisation.

En 2020, un nouveau groupe s'est mis en place (10 personnes) et ont été poursuivies, en 2020, les activités des 4 groupes mis en place l'année précédente. Ces activités ont été conduites pour l'essentiel à distance avec mise en place d'une permanence téléphonique.

Une rencontre des responsables de l'Association avec les services de la ville et les Elus référents Santé et Financement de la Vie Associative a eu lieu le 23 mars 2018. Il a ainsi été demandé à l'Association de bien faire la part des choses entre les activités conduites au profit des personnes du territoire, au sein du Centre Ressource implanté à Aix-en-Provence, des activités et missions de la Fédération Ressource en charge de l'accompagnement de structures créées en d'autres points du territoire national (Montélimar, Montauban, Reims, Paris ...).

La proposition a été validée en comité technique d'attribution des subventions le 07 juin 2021.

Le tableau ci-dessous présente le montant de la subvention proposé pour cette association au titre de l'année 2021, ainsi que les montants attribués par la collectivité ces dernières années :

| Association | Objet | Montant 2019 | Montant 2020 | Proposition au CM du 12/07/2021 | Convention |
|-------------|-----------------|--------------|--------------|---------------------------------|------------|
| Ressource | Aide et soutien | 10000 | 10000 | 10000 | Non |

| | | | | | |
|-------------|---|--|--|--|--|
| Tiers 64940 | aux personnes atteintes du cancer et leur entourage | | | | |
|-------------|---|--|--|--|--|

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à l'Association RESSOURCE une subvention d'un montant de 10 000 € ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget de la ville sur la ligne code Astre 5216 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2021-743 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 POUR L'ASSOCIATION
RESSOURCE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE
CANCER-

| | |
|-------------------------|------|
| Présents et représentés | : 52 |
| Présents | : 39 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 52 |
| Pour | : 52 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

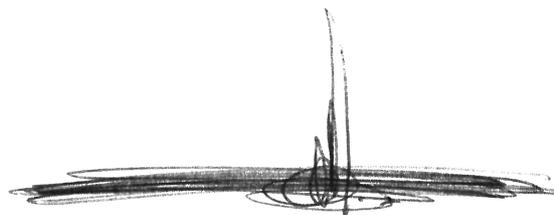
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 16/07/2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»